



Relogement en période hivernale des personnes sans-abri

1. Un contexte : l'hiver

L'hiver est une période mobilisatrice, tant au niveau politique, médiatique qu'en termes de solidarités citoyennes. De la même manière, les conditions climatiques poussent les personnes sans logement à trouver des solutions plus pérennes d'hébergement afin de se protéger et de se mettre à l'abri. L'hiver représente alors une « opportunité » à saisir, ce qui n'empêche pas les partenaires du projet à continuer de s'interroger sur le caractère transitoire du projet.

Le Relogement en période hivernale vient donc en complémentarité du Plan Grand Froid - qui lui est principalement axé sur l'urgence – et apparaît comme une offre supplémentaire visant une insertion durable des personnes hébergées.

2. Description du projet

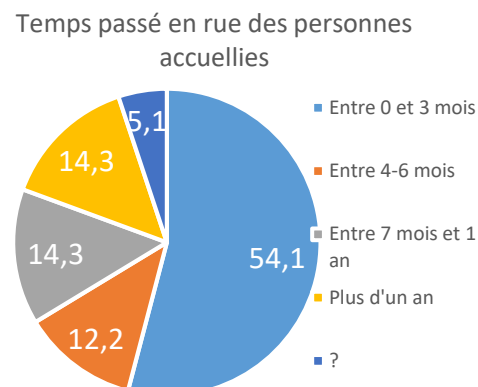
Ce projet a pour but de mettre en location des bâtiments - avec un total de 10 chambres - à des personnes sans-abri durant la période hivernale (de novembre à mars), tout en y associant un accompagnement social intensif. Ces logements sont en attente de rénovations et proviennent généralement de l'AIS ou du Fond du logement. Ils sont généralement à caractère collectif et sont gérés par deux partenaires du Relais social : l'asbl Comme Chez Nous (CCN) et le Pôle Logement et hébergement du CPAS (PLH). Un mi-temps par institution est financé¹ pour assurer l'accompagnement.

Les objectifs du projet sont de plusieurs ordres :

- La mise à l'abri des personnes durant la période hivernale, en leur évitant le stress des saturations en abri de nuit.
- Redonner goût au logement à des personnes qui en sont parfois exclues depuis longtemps.
- La recherche de solutions plus durables à leur sortie du projet.

Public accueilli :

- Principalement des hommes mais depuis deux ans, on essaye d'intégrer les femmes (caractère collectif des bâtiments qui complique la mixité)
- Tout âge confondu
- A la fois des personnes ayant un long parcours de sans-abrisme que des personnes venant de perdre leur logement (cfr. Graphique)



3. Résultats

Depuis 2011, 96 personnes sont passées dans le projet. Leurs situations « logement » à la sortie du projet étaient :

- 52 ont trouvé un logement individuel à la sortie du projet (54.2%)
- 9 ont été logées dans des structures intermédiaires (home, maison d'accueil, etc.) (20.8%)
- 5 sont retournées vivres chez un tiers ou dans la famille (5.2%)
- 10 autres situations (hospitalisation, retour au pays) ou inconnus (10.4%)

¹ 0.5ETP financé par le Ministre de l'Action sociale et 0.5ETP financé par le Ministre du Logement.

- Par contre 20 étaient retournés en rue (20.8%) → lié parfois aux profils complexes des personnes hébergées.

Au-delà de la mise en logement, le projet permet aux personnes de se réapproprier un lieu de vie, de se remettre dans des démarches actives, de s'éloigner du monde de la rue et de créer des liens sociaux (parfois durables) avec les autres locataires du bâtiment.

4. Plus-value

- Utilisation de l'hiver comme levier d'activation
- Un accompagnement intensif ; passage journalier dans le bâtiment et réalisation
- Des recherches de solutions durables à la fin du projet
- Une mise à l'abri de personnes alors que les abris de nuit sont saturés
- Utilisation de bâtiments inoccupés (en attente de rénovation)

5. Les limites

- Un projet saisonnier alors que les besoins des personnes sans-abri sont constants
- Des financements limités qui ne permettent pas toujours la mise en place de post-hébergement à la sortie du projet
- Des subventions facultatives qui impactent la mise en place du projet (organisation dans l'urgence)
- Pas de financement pour l'investissement dans du matériel pour équiper les logements ni couvrir les dégâts locatifs le cas échéant.